



UNION DES CONSEILS DES  
CHARGEURS AFRICAINS  
(U.C.C.A.)

**Recommandation relative à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire**

Le Comité Directeur de l'Union des Conseils des Chargeurs Africains (UCCA), réuni en session extraordinaire ;

Vu les statuts de l'UCCA ;

Vu le Règlement Intérieur de l'UCCA ;

Vu la présentation du Président de l'UCCA ;

Vu la présentation du Directeur Général de Ghana Shippers' Authority (GSA) ;

Prenant en considération la richesse des débats ;

**- Recommande le report de l'Assemblée Générale Ordinaire, initialement prévue du 2 au 5 novembre 2015, les 27, 28 et 29 janvier 2016 à Accra, sous réserve de la confirmation par les Autorités Ghanéennes;**

**- Demande au Secrétaire Général, en relation avec le Président et le Vice-président de l'UCCA de prendre les dispositions idoines pour la réussite de ladite Assemblée.**

*Fait à Port-Gentil, le 9 Octobre 2015*

**Pour le Comité Directeur**

**Le Président de l'UCCA**  
**Anatole KIKWA MWATA MUKAMBO**